

**CONSEIL EXTRAORDINAIRE DES MINISTRES DES PAYS  
MEMBRES DE LA COMIFAC**

**ALLOCUTION DE L'HONRABLE Dr CHRISTIAN RUCK,  
FACILITATEUR DU PARTENARIAT POUR LES FORÊTS DU BASSIN  
DU CONGO (PFBC)**

**Brazzaville 30 septembre 22**

**Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République du Congo**

**Excellence Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun,  
Président en exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale  
(COMIFAC)**

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres**

**Monsieur le Commissaire Représentant le Président de la Commission de la  
CEEAC**

**Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC**

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Messieurs les  
Représentants des organisations régionales, sous-régionales et  
internationales**

**Mesdames et Messieurs en vos titres, grades et qualités,**

C'est un grand plaisir pour moi en ma qualité de Facilitateur de la République Fédérale d'Allemagne du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo d'avoir l'opportunité de prendre la parole à l'ouverture de cette session extraordinaire des Ministres de la COMIFAC. Je voudrais tout d'abord vous présenter toute la gratitude des Membres du PFBC pour la bonne collaboration qui existe entre les pays d'Afrique Centrale et la Facilitation de la République Fédérale d'Allemagne du PFBC.

La présente session extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC revêt une grande importance à cause des différents points inscrits à son agenda et qui portent sur les préparations de la participation des pays d'Afrique Centrale

aux prochaines rencontres internationales que sont : la 27<sup>ième</sup> Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques, la 15<sup>ième</sup> COP sur la Biodiversité et la 19<sup>ième</sup> COP de la CITES.

Les Experts des pays membres de la COMIFAC auront à soumettre à votre décision des projets de déclarations de positions communes et je voudrais vous faire connaître que ce travail a bénéficié de la collaboration de la Facilitation du PFBC à travers la participation aux réunions des groupes de travail de la COMIFAC et des travaux des streams thématiques du PFBC.

**Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres,**

Plusieurs mois se sont écoulés après la tenue de la COP 26 à Glasgow et également après la tenue de la 19<sup>ième</sup> Réunion des Parties du PFBC à Libreville. Durant cette période, j'ai mené plusieurs activités et je voudrais ici vous faire une brève présentation de celles-ci et ainsi que certains résultats enregistrés.

En effet à Glasgow, l'annonce de financement à hauteur de 1,5 milliards de dollars faite par 12 donateurs en faveur de la protection des forêts du Bassin du Congo, a marqué un tournant nouveau dans les négociations et particulièrement pour le Bassin du Congo. L'attente des pays de la COMIFAC était sans doute un « fond libre » pour mobilisation. Permettez-moi de relever que les différentes réglementations et les contraintes de procédures ne laissent aucune marge de manœuvre aux donateurs à court terme. Ils ne peuvent donc, pour une ou deux années à l'avance, que plébisciter ce qui est déjà décidé ou en cours de procédure budgétaire.

En ce qui concerne la transparence souhaitée dans les trois annonces des engagements financiers des partenaires (Pledges) de Glasgow, notamment sur la « protection des forêts du Bassin du Congo », sur les « communautés locales et peuples autochtones » et sur les « forêts et l'utilisation des terres », je voudrai vous informer que le rapport détaillé sur ces annonces pour livrer cette transparence est

encore en cours. En effet, tous les donateurs ont d'ores et déjà rempli et mis à disposition des formulaires sur les pledges, envoyés par les Co-Présidents britanniques et américains du collège des bailleurs du PFBC sur la transparence, excepté deux donateurs qui manquent encore à l'appel et ont été relancés. Dès que ces derniers auraient envoyé leurs formulaires de questionnaires remplis, la compilation de l'ensemble sera faite par les Britanniques.

Compte tenu du remaniement gouvernemental à Londres, interrompu par le décès de la Reine, un délai serait nécessaire dans la compilation de l'ensemble des formulaires. Ainsi, la publication des résultats du rapport sur les trois pledges aura lieu au cours de la COP 27. Toutefois, **le Ministre Alok Sharma** du Royaume Uni fera au nom du Collège des Bailleurs du PFBC un rapport du Status quo lors de la PRE COP à Kinshasa, la semaine prochaine.

### **Excellences, Mesdames, Messieurs,**

Le financement durable et équitable pour les services écologiques reste une des préoccupations majeures de la Facilitation du PFBC qui travaille conformément à la demande de l'Assemblée générale du PFBC à Libreville sur la mise en place d'une Task Force chargée d'élaborer les éléments clés pour le débat politique sur ce financement durable des services écologiques entre la communauté internationale et le Bassin du Congo. Je suis convaincu que seule une bonne rémunération des services écosystèmes seraient à même de rendre la protection des forêts compétitives.

De plus en plus de donateurs sont prêts à mettre à disposition des pays du Bassin du Congo des moyens financiers nettement plus importants à titre de paiement de prestations de ces services écologiques, dans l'esprit de la Déclaration de la COMIFAC « ce qu'on appelle le Fair Deal ». Mais pas sous la forme d'un « chèque en blanc ». Les bailleurs souhaiteraient un accord sur lequel, ils peuvent faire confiance et justifier à leurs contribuables. C'est pourquoi il faudrait d'abord

répondre à des questions importantes et ouvertes pour un tel engagement dans le moyen et long terme.

Nous avons déjà commencé à le faire et nous voulons maintenant, avec la Taskforce dès sa mise en place à la suite de la recommandation de Libreville lors de la 19<sup>e</sup> Réunion des Parties du PFBC, relier les différents centres d'excellence travaillant sur ces questions dont les institutions en Afrique - dans le but de fournir le plus rapidement possible une proposition de base d'un accord plus important pour le « Fair Deal ».

Mais pour cela, je dois aussi demander aux partenaires d'Afrique Centrale de nous accorder les délais nécessaires. Je tiens à souligner que cette construction ne peut se faire sans vous, et ainsi, toutes les contributions, réflexions sont bienvenues afin qu'ensemble nous parvenions à proposer à la communauté des donateurs un cadre soutenu, crédible exempt de tout biais de gouvernance et qui accueillerait leurs engagements en toute confiance.

### **Excellences, Mesdames et Messieurs**

Depuis Glasgow, la voix des pays d'Afrique Centrale a été et demeure entendue. Gardons le Momentum et travaillons d'un commun accord pour parvenir à notre objectif commun de mobiliser dans la durée de ressources indispensables qui permettraient aux forêts du Bassin du Congo d'être compétitifs par rapports aux autres utilisations des terres. J'ai un bon espoir et mes interventions récemment au parlement de l'Union européenne et au parlement fédéral allemand et dans plusieurs capitales occidentales, sur ce sujet me conforte à croire que nous sommes dans la bonne voie.

Dans cet esprit, nous vous proposons d'organiser le prochain Dialogue Politique de Haut Niveau au cours de la seconde semaine de la COP 27 qui portera sur les questions importantes du Pledge de Glasgow, le « Fair Deal », la Taskforce, etc...

Par ailleurs et avec beaucoup de plaisir, je vous annonce que Bezos Earth Fund est devenu depuis quelque jours le 125e Membre du PFBC. Cette adhésion et celle de la République de Corée indique que l'ensemble des membres du Groupe des bailleurs de Glasgow sont aujourd'hui membres à part entière du Collège des bailleurs du PFBC au sein duquel les discussions se poursuivent. Aussi, je vous annonce l'adhésion de l'Organisation Internationale du Bambou (INBAR) au PFBC.

Sur la question concernant la coopération non équilibrée avec les pays d'Afrique centrale, plusieurs pays n'étant pas encore à date inclus et la distribution financière non équitable, je voudrais vous informer que j'ai introduit ce point dans les discussions du collège des bailleurs qui a été sensibilisé et est conscient du problème et estime que d'autres discussions sont nécessaires à ce sujet.

### **Excellences, Mesdames et Messieurs**

Conformément à une recommandation de la 19<sup>e</sup> Réunion des Parties du PFBC, la Facilitation allemande du PFBC a débuté l'organisation de la deuxième Conférence internationale des Ministres sur la transhumance, dite « N'Djamena2».

Je sais que désormais les pays du Bassin du Congo sont entendus dans les grands débats internationaux et de même l'importance des forêts d'Afrique centrale et de son rôle dans la régulation des climats sont également reconnus, ceci constitue une avancée qu'ensemble les partenaires du PFBC continueront de soutenir.

Sur ce je souhaite pleins succès à vos travaux

**Vive le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo**

**Vive la Commission des Forêts d'Afrique Centrale**

**Vive la Communauté Économique des États de l'Afrique centrale**

**Je vous remercie.**